

## MOBILITÉ DOUCE (FAMILLE JAUNE)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) C1.3 – C2.1 – C2.2 – C4.3 – C5.2

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Infrastructures de mobilité douce	<b>Passerelle Nyon-Prangins</b> pour piétons et vélos, permettant l'accessibilité rapide et sûre à la gare de Nyon depuis Prangins et Duillier	Faisabilité	2015–2018	Coordination
	<b>Passerelle du Rupalet (Rolle-Perroy)</b> pour piétons et vélos, permettant l'accessibilité rapide et sûre de Perroy à la gare de Rolle	Intention	2015–2018	Coordination
	<b>Liaison la Biguaire (Rolle)</b> pour piétons et vélos, permettant notamment l'accessibilité rapide et sûre à la gare de Rolle depuis les quartiers ouest	Intention	2015–2018	Coordination
	<b>Passages sous-voie à Nyon, Gland, Rolle et Coppet</b> , facilitant l'accès des piétons aux gares et aux transports publics et désenclavant les quartiers séparés par les voies	<b>Gland</b> avant-projet <b>Rolle</b> intention <b>Coppet</b> faisabilité <b>Nyon</b> faisabilité	2015–2018	Coordination
Vélos en libre-service	Mise en place par étapes d'un réseau régional de vélos en libre-service sur la base d'une collaboration privé/public <b>1<sup>er</sup> étape</b> Nyon, Gland, Prangins (12 stations) <b>2<sup>e</sup> étape</b> Rolle, Coppet, etc.	Réalisé Réalisation	2011 2012	Coordination

### Bénéfices attendus

L'amélioration du réseau de mobilité douce est essentielle pour faciliter le rabattement des usagers sur les gares, élément central dans le cadre de la réorganisation des transports publics à l'échelle du district. L'ensemble de ces projets est à mettre en lien avec le cadencement amélioré des CFF dans les quatre grandes gares régionales dès décembre 2012. Des infrastructures performantes de mobilité douce autour des gares optimisent l'interconnexion entre les différentes formes de mobilité (mobilité douce, bus, train), favorisent le recours à ces dernières plutôt qu'à la voiture et améliorent la qualité de vie des quartiers qui se trouvent désenclavés par la création de nouveaux passages. Quant aux vélos en libre-service, ils facilitent la mobilité de type pendulaire en assurant la liaison gare-entreprises, tout en bénéficiant aux habitants pour leurs déplacements urbains et de loisirs.

### Projet à confirmer

– Renforcement de l'accessibilité des gares régionales  
Equipements en cours d'identification

## TRANSPORTS PUBLICS (FAMILLE ROUGE)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) C1.1 – C1.3 – C1.4 – C2.1 – C2.2 – B1.4

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Réorganisation du réseau de transports publics régionaux	<b>Exploitation</b> Réorganisation du réseau et des horaires des lignes de bus régionales en rabattement sur les quatre grandes gares du district	Projet définitif	2012–2014	Pilotage
	<b>Aménagement</b> Réalisation par étapes d'aménagements permettant aux bus d'assurer un cadencement des horaires optimal (voies réservées, mesures de priorisation, etc.)	Avant-projet	2012–2016	Pilotage
	<b>Mesures d'accompagnement</b> Mise en place de mesures de mobilité douce (accessibilité, visibilité et qualité des arrêts de bus), élaboration d'un concept de stationnement (P+R) organisé par bassins versants (localisation, dimensionnement, etc.)	Avant-projet	2013–2015	Coordination
	<b>Amélioration du cadencement du NStCM</b> <b>1<sup>ère</sup> étape</b> cadencement au quart d'heure entre Nyon et Genolier <b>2<sup>e</sup> étape</b> cadencement au quart d'heure entre Nyon et Saint-Cergue	Avant-projet	Dès 2015 (2 <sup>e</sup> étape dès 2018)	Facilitation

### Bénéfices attendus

La réorganisation du réseau de transports publics de toute la région vise à faciliter le rabattement des usagers sur les gares de Coppet, Nyon, Gland et Rolle. Elle est à mettre en lien avec le cadencement amélioré des CFF qui entrera en vigueur dès décembre 2012. Par la mise en place d'un réseau performant et attractif, elle doit entraîner une amélioration de l'offre pour les usagers dépendants des transports publics et attirer de nouveaux passagers. Un report modal significatif de la voiture aux transports publics est ainsi attendu. La réorganisation des lignes de bus a aussi pour but de permettre une meilleure coordination entre transports publics et développements urbanistiques. Le financement régional de cette famille de projets est d'ores et déjà assuré par un fonds de 31 fr. par habitant sur cinq ans accepté par les communes.

### Projets à confirmer

- Transport public touristique transversal Jura Ligne de bus sur appel reliant La Givrine et Marchairuz
- Prolongement du NStCM entre la Cure et la station des Rousses (intérêt touristique prépondérant)

# TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS (FAMILLE GRISE)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) B1.2 – B1.3 – B1.4 – C3.2

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Desserte des secteurs de développement stratégiques	<b>Route de distribution urbaine (RDU - route de l'Etraz)</b> Requalification et construction d'un axe de desserte des nouveaux développements majeurs de l'agglomération nyonnaise prévus par le PDRN et le SDAN <b>1<sup>er</sup> étape</b> requalification de l'espace-rue d'Eysins et construction du tronçon Eysins-Gravette-NStCM <b>2<sup>e</sup> étape</b> réalisation d'un franchissement de la ligne du NStCM à Nyon (tronçon Gravette – route de St-Cergue) <b>3<sup>e</sup> étape</b> construction du tronçon route de St-Cergue-route de l'Etraz à Prangins	Avant-projet	2014	Coordination
		Faisabilité	2016–2021	
		Faisabilité	2019–2024	
	<b>Accessibilité gare de Coppet</b> En lien avec le développement du pôle de vie de Coppet gare, construction de la desserte des nouveaux quartiers à venir	Avant-projet	2017	Coordination
	<b>Collectrice de Gland</b> Dans le cadre du développement des secteurs stratégiques de Gland-Vich, construction de la desserte des nouveaux quartiers. Réalisation en deux étapes, au nord des voies CFF puis au sud avec franchissement des voies ferrées	Avant-projet	2016–2026	Coordination
Espace-rue	<b>Requalification de la Route Blanche</b> Financée à 100% par le Canton	Réalisation	2012–2013	Facilitation
	<b>Requalification de la RC1</b> , axe majeur est-ouest et vitrine paysagère de la région <b>1<sup>er</sup> étape</b> Mies-Founex <b>2<sup>e</sup> étape</b> Nyon-Gland-Perroy	Projet définitif Faisabilité	2014 A déterminer	Coordination

## Bénéfices attendus

Depuis la construction de l'autoroute en 1964, pratiquement rien n'a été fait en termes d'infrastructures routières dans le district, et ce malgré l'augmentation significative de la population. 30'000 habitants supplémentaires sont encore attendus au cours des vingt prochaines années. La construction de nouveaux quartiers urbains, fondamentale pour concentrer le développement dans les centres, doit s'accompagner d'infrastructures routières adaptées. Les projets répertoriés permettent de desservir les nouveaux quartiers prévus dans le Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) et dans le Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN). Enfin, la requalification de certains axes entraîne d'importants bénéfices au niveau de l'amélioration de la qualité de vie.

**Requalification** Réaménagement d'une route en tenant compte de la sécurité, l'équilibre entre les différents modes de transport, la convivialité, le paysage, etc.

**Espace-rue** Rue considérée à la fois dans sa dimension d'espace public et comme lieu de mobilité

## Projet à confirmer

– Liaison routière Morâche-Marchandises  
Réalisation d'une liaison routière sous les voies pour améliorer l'accessibilité à la gare de Nyon, afin d'éliminer le trafic de transit devant la gare et de rendre cet espace aux transports publics et à la mobilité douce

## PARKINGS D'ÉCHANGE (FAMILLE BEIGE)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) C1.1 – C3.5

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Parkings relais dans les grandes gares régionales	<p><b>Réalisation d'un P+R en gare de Coppet</b> En lien avec le bassin versant de Terre Sainte</p> <p><b>Réalisation d'un P+R en gare de Nyon</b> En lien avec le bassin versant de Asse &amp; Boiron et NStCM</p> <p><b>Réalisation d'un P+R en gare de Gland</b> En lien avec le bassin versant de la Serine et Ouest rollois</p> <p><b>Réalisation d'un P+R en gare de Rolle</b> En lien avec le bassin versant Est et Ouest rollois</p>	Faisabilité	A déterminer	Coordination
Parkings relais du périmètre NStCM	<p><b>Réalisation d'un P+R à l'Asse</b> Réalisation de P+R de taille modeste le long du parcours (lieux précis à déterminer)</p>	Faisabilité	A déterminer	Coordination

### Bénéfices attendus

Les parkings d'échange (P+R) permettent de déposer sa voiture pour poursuivre le trajet en train ou en bus. En lien notamment avec l'amélioration de l'offre CFF en 2012 et la réorganisation des transports publics régionaux, de telles infrastructures sont indispensables dans les grandes gares régionales pour accueillir les pendulaires « longue distance » et permettre leur transfert vers le train. Quant à la ligne de train Nyon – Saint-Cergue – Morez (NStCM), qui s'intègre dans le réseau RER de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, des parkings d'échange le long de son parcours doivent faciliter le report des usagers de la voiture au train, que ce soit pour se rendre à Nyon ou, à une plus large échelle, pour rejoindre les zones de tourisme du Jura.

## SORTIES AUTOROUTIÈRES (FAMILLE NOIRE)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon C1.1 – C3.1

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Jonctions A1 – bus (court terme)	<b>Jonctions de Coppet, Gland et Rolle (bus)</b> Amélioration du franchissement des jonctions autoroutières pour les bus	Faisabilité	2015	Pilotage
Jonctions A1 (court terme)	<b>Jonction de Nyon</b> Amélioration du fonctionnement de la jonction autoroutière à court terme	Avant-projet	2015	Coordination
Jonctions A1 (long terme)	<b>Jonction de Coppet</b> Amélioration du fonctionnement de la jonction. Ces travaux dépendront des études de l'Office fédéral des routes (OFROU) sur l'éventuelle mise en place d'une demi-jonction à Versoix	Faisabilité	A déterminer	Coordination
	<b>Jonction de Gland</b> Eclatement en deux demi-jonctions (est et ouest), permettant la réorganisation du centre de l'agglomération Gland-Vich. Travaux menés en coordination avec le développement de la route de distribution urbaine (RDU)	Faisabilité	A déterminer	Coordination
	<b>Jonction de Nyon</b> Amélioration du fonctionnement de la jonction à long terme. Ces travaux dépendront des études de l'OFROU sur les goulets d'étranglement	Faisabilité	A déterminer	Coordination

### Bénéfices attendus

L'amélioration du fonctionnement des infrastructures structurantes de l'autoroute A1 est fondamentale pour faciliter l'accès à l'ensemble du district. La saturation des jonctions autoroutières engendre des problèmes de ralentissements et d'insécurité. Au niveau des transports publics, les efforts du district pour mettre en place un réseau de bus renforcé et performant, à même d'assurer les correspondances avec les trains, rend indispensable l'élimination des goulets d'étranglement des sorties de l'A1. Au niveau des véhicules individuels, l'amélioration du fonctionnement des jonctions doit permettre le renforcement de la dimension de transit de l'autoroute, déchargeant les routes servant actuellement d'échappatoire.

## ENVIRONNEMENT (FAMILLE BLEU CLAIR)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) A1.3 – A1.4 – A1.5

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Corridors biologiques	Préservation et restauration de liaisons permettant aux espèces animales de se déplacer entre différents écosystèmes. Deux contrats-corridors sont à l'étude dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois : <ul style="list-style-type: none"><li>– Corridor Jura-Promethouse</li><li>– Corridor transfrontalier Vesancy-Versoix</li></ul>	Elaboration du contrat	2013–2015	Coordination
Réseaux agro-environnementaux	Soutien à la constitution de réseaux agro-environnementaux (mise en réseau des surfaces de compensation écologique) portés par des groupements d'agriculteurs  <b>Démarches en cours :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>– réseau Eco_Terre-Sainte (26 exploitants)</li><li>– réseau Frontière (54 exploitants)</li></ul>	Réseaux validés par le Canton	En cours	Facilitation

### Bénéfices attendus

La construction de grands axes de circulation et l'urbanisation morcellent les écosystèmes, créant des obstacles aux déplacements de la faune sauvage et à la dissémination des plantes. Essentiels pour la sauvegarde de la biodiversité, des « corridors biologiques » (haies, fossés, massifs forestiers, etc.) permettant aux espèces de se déplacer subsistent cependant et doivent être préservés. Parallèlement, plusieurs groupements d'agriculteurs de la région ont entrepris de mettre en place des réseaux de surfaces de compensation écologique. Ces « réseaux agro-environnementaux », avec le développement de prairies extensives, vergers, haies, jachères, etc., permettent eux aussi de créer des passages entre les espaces naturels. Ils favorisent ainsi la réhabilitation écologique sur les plans de la faune et de la flore, contribuent à améliorer le paysage et permettent la création de cheminements pédestres ou équestres au profit de la population.

### Projets agro-environnementaux en phase de constitution

- réseau de Nyon (combinaison des réseaux Fourmi et Promethouse)
- réseau du cœur de La Côte
- réseau de la Serine

## ÉCONOMIE (FAMILLE BLEU FONCÉ)

Référence : Plan directeur du district de Nyon (PDRN) B4.2–B4.5–B4.6–B4.7–B4.15

Stratégie de développement socio-économique, schémas directeurs Asse & Boiron, agglomération yonnaise, Rolle et Ouest rollois, Gland-Vich

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Filière bois	<b>Parc à grumes interrégional</b> Création d'une zone de stockage du bois coupé centralisée à Bière	Faisabilité	2015	Coordination
	<b>Zone d'activités de transformation du bois à La Rippe</b> Création d'un site réunissant diverses entreprises de transformation pour favoriser l'innovation	Faisabilité	2014	Coordination
Produits du terroir	<b>Maison des vins à Mont-Sur-Rolle</b> Constitution d'un espace de promotion de la production régionale porté par des vignerons de La Côte	Avant-projet	2015	Facilitation
Relocalisations	<b>Agroscope Changins-Wädenswil (ACW)</b> Déplacement de terrains de l'ACW pour dégager un espace pour l'habitat et l'emploi et garantir le maintien des activités de l'ACW dans la région	Avant-projet	2018–2021	Pilotage
	<b>Schenk</b> Recherche de solutions (via relocalisation ou non) permettant à la société de vinification de renouveler son outil de production tout en libérant des terrains pour le développement urbain	Faisabilité	2011–2015	Facilitation/ Coordination
	<b>Ballastière</b> Relocalisation de la centrale de production de béton, afin de libérer des terrains stratégiques et de créer une plate-forme d'approvisionnement et d'évacuation pour matériaux de construction et déchets ménagers	Faisabilité	2012–2023	Pilotage

### Bénéfices attendus

Le bois, matériau écologique, gagne des parts de marché dans la construction. Pourtant, les forêts régionales sont sous-exploitées et les conditions de transformation insuffisantes. Les projets répertoriés ont pour but de favoriser l'exploitation du bois local et la création de valeur ajoutée. Quant à la Maison des vins, elle vise elle aussi à faciliter la promotion des produits locaux, tout en consolidant une profession qui joue un rôle majeur dans la qualité de vie régionale. Enfin, les projets liés à des relocalisations ont pour objectif de libérer des terrains stratégiques contrôlés par les collectivités publiques, tout en permettant à des entreprises de se développer dans de bonnes conditions. Les retours sur investissements liés à la valorisation des terrains libérés doivent à terme permettre à la région de rentrer dans ses frais.

### Projet à confirmer

— Centre de compétences ACW  
Création d'un site d'activités dédiées à la recherche et au développement dans le secteur des sciences de la vie, en synergie avec l'Agroscope Changins-Wädenswil

## TOURISME (FAMILLES VERT CLAIR ET VERT FONCÉ)

Références : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) B4.12 – B3.3 – C4.1 – C4.2 – C4.3

Plan directeur touristique de la partie jurassienne du district, stratégie socio-économique

Types de projets	Description	Degré d'avancement	Réalisation prévue	Rôle du Conseil régional
Patinoire de Saint-Cergue	Construction d'une patinoire touristique régionale, permettant une diversification de l'offre touristique de Saint-Cergue et confortant sa fonction de pôle touristique régional	Réalisation	2013	Pilotage
Zoo de la Garenne	Extension du parc zoologique et de son centre de soins (intégration d'une dimension pédagogique, sauvegarde d'espèces menacées)	Réalisation	2013	Facilitation
Centre nordique La Saint-George	Mise en conformité et amélioration de la zone touristique et sportive de La Saint-George (agrandissement de la buvette, création d'un gîte d'étape), dans le but d'offrir une véritable porte d'entrée touristique au nord-est au district	Plan partiel d'affectation en cours	2013	Facilitation
Maison de la nature/centre nordique + parking à La Givrine	Valorisation du site touristique de La Givrine : <ul style="list-style-type: none"> <li>– création d'une Maison de la nature (sensibilisation à l'environnement, vente de produits locaux, etc.)</li> <li>– construction d'un gîte d'étape/centre nordique</li> <li>– sécurisation du parcage (construction d'un parking)</li> </ul>	Faisabilité	A déterminer	Coordination

### Bénéfices attendus

Tous ces projets, inscrits dans le Plan directeur régional du district de Nyon, répondent à une vision d'ensemble du développement touristique souhaité dans la partie jurassienne du district. L'identification des besoins dans la partie lémanique sera quant à elle traitée dès 2012. La politique de développement/renforcement touristique doit permettre de faire du tourisme un vrai levier de développement économique, moderniser l'offre en suscitant et en soutenant des projets structurants, et ainsi entraîner une ouverture vers une clientèle plus large et plus diversifiée.

### Projets à confirmer

- Secteur d'accueil des Dappes Construction d'un bâtiment d'accueil au bas du télésiège de la Dôle (restauration, terrasse, caisses, etc.)
- Massif de la Dôle – aménagement des pistes Optimisation des pistes pour permettre le passage à skis même lors de faible enneigement
- Massif de la Dôle – prêt LDER Reprise de la dette LDER liée à la construction du télésiège par le Conseil régional, afin d'alléger la charge financière de TéléDôle
- Musée agricole de Chiblin Création d'un pavillon pédagogique et valorisation de la microcentrale hydraulique dans un but de sensibilisation à l'environnement

## SPORT (FAMILLES VERT CLAIR ET VERT FONCÉ)

Référence : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) B2.1



Actuellement à l'étude, la mise en place d'un réseau des sports a pour but d'assurer une vision d'ensemble répondant au mieux à la demande en infrastructures sportives à l'échelle du district : identification des besoins, optimisation de l'usage des équipements existants, développement de synergies intercommunales et régionales, etc. Il se concrétisera notamment sous la forme de grands projets régionaux structurants, dont pourraient faire partie le centre omnisport de Colovray et le centre des glaces de Gland, en discussion. Tout comme la patinoire touristique de Saint-Cergue, ils ont pour but de renforcer un réseau d'infrastructures sportives amenant davantage de satisfaction pour les sociétés sportives et la population de la région.

### Projets à confirmer

- Centre omnisport à Colovray Construction d'une halle omnisport (basket, volley, arts martiaux, etc.) avec mur de grimpe
- Centre des glaces à Gland Construction d'une patinoire régionale de plaine



## CULTURE (FAMILLE VERT FONCÉ)

Références : Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) B4.1 – B4.3 – B4.4  
Stratégie socio-économique, politique culturelle

La culture a toute sa place dans les investissements régionaux, mais les projets dans ce domaine sont encore peu avancés. La culture façonne l'identité de la région, la qualité artistique de certaines institutions contribue à son rayonnement et à son cadre de vie. Actuellement, les équipements d'intérêt régional sont sous-valorisés et peinent à répondre aux besoins d'une population en augmentation constante. Les artistes manquent de lieux de création, de répétition et de représentation dans le district. Plusieurs projets sont en discussion pour répondre à cette situation. Ils concernent notamment la réaffectation de locaux à des fins de création artistique et de formation, la création de nouveaux centres et l'augmentation de la capacité d'accueil des lieux existants.

### Projets à confirmer

– Différents projets devant permettre l'extension ou la création de centres artistiques (salles de spectacles, ateliers, théâtres) sont actuellement à l'étude et doivent encore être validés